Article n°K1107

Notice d'utilisation
KIT DE FILTRATION BIONA 20000

Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.

Introduction

Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec l'appareil.

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de cet appareil est interdite :
  - o à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans
  - o à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels
  - o à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec l'appareil.
Veuillez signaler immédiatement toute avarie extérieure à votre revendeur.

Cette boîte contient :

- 1 filtre complet avec stérilisateur UV Actiline II intégré
- 1 pompe Teira
- 5m de tuyau
- des masses de filtration : mousses, bioballes, brosses

Utilisation :
Biona 20000 est un système de filtration compact et complet (avec pompe et stérilisateur UV) conçu spécialement pour l'eau des bassins d'agrément. L'eau est nettoyée par 3 actions filtrantes différentes :

- Le stérilisateur UV intégré irradie les algues unicellulaires ou microscopiques, les bactéries et les moisissures en suspension dans l'eau grâce à son rayonnement UV-C.
- Mécaniquement (pour l'élimination des particules visibles).
- Biologiquement (pour l'élimination de la pollution invisible et soluble).

Filtre conçu pour une utilisation extérieure.

La pompe est conçue pour la circulation d'eau dans les bassins d'agrément. Elle permet d'alimenter les systèmes de filtration.
Pompe à fonctionnement immergé non auto-amorçante.
Toute autre utilisation n'est pas conforme et exclu tout droit à garantie. Consulter la notice d'utilisation de la pompe pour plus de précisions.

Consignes de sécurité

Attention : Le rayonnement UV-C est dangereux pour les yeux et la peau. Ne pas faire fonctionner la lampe UV-C en dehors de son boitier de protection.
Attention : L'utilisation de cet appareil est autorisée uniquement si l'installation électrique répond aux normes légales. En cas de doute, veuillez vous adresser à un installateur agréé.

Général

- On ne peut connecter les appareils que sur une prise protégée par une protection différentielle de 30 mA avec mise à la terre.
- Avant la mise en marche, contrôler l'intégrité du câble et de la fiche.
- Si le câble d'alimentation ou la fiche de l'appareil sont endommagés, l'appareil n'est plus utilisable. Eviter tout contact avec l'appareil et le débrancher. Le produit doit être détruit / recyclé suivant la réglementation en vigueur dans votre commune.
- La tension du réseau et le type du courant doivent correspondre aux données indiquées sur la plaque signalétique.
- En cas de travaux sur les appareils ou dans l'eau, toujours retirer la fiche électrique de la prise.
- Le kit de filtration ne doit jamais être utilisé lorsque des personnes se trouvent dans l'eau ou sont en contact avec l'eau du bassin. Débrancher également tous les autres appareils électriques en contact avec l'eau.
- Faire un « U » vers le bas avec une partie du câble pour empêcher l'eau de couler le long de la prise de courant et le long du câble.
- Toute réparation éventuelle devra être exécutée par le fabricant, ou par un atelier de réparation autorisé, qui dispose d'outils spéciaux nécessaires.
- Il ne faut jamais utiliser le câble pour accrocher ou transporter l'appareil.
- La température de l'eau doit être de +35℃ au maxi mum.

Stérilisateur UV

- Le branchement sur secteur (prise de courant) doit se faire à au moins 2m du bord du bassin.
- S'adresser à du personnel qualifié pour remplacer la lampe.
- Ne pas faire fonctionner l'appareil avec des liquides corrosifs ou abrasifs.
- Le stérilisateur UV contient du verre : manipuler avec précaution.

Pompe (Se référer à la notice de la pompe).

Faire bien attention à ces instructions de sécurité, spécialement au cas où des enfants seraient dans le voisinage immédiat.

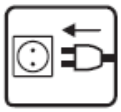

Mise en service

Avant toute mise en service, tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

Filtre

Attention :

- Le filtre doit toujours être placé à un niveau supérieur à celui de l'eau du bassin.
- Mettre le filtre à l'horizontale (afin d'éviter toute fuite d'eau).
- Pour favoriser l'évacuation de l'eau du filtre, le tuyau de sortie ne doit jamais être plus haut que le niveau du trou (25) par où celle-ci s'écoule.
- Option : monter des vannes de vidanges en bas des caissons du filtre à la place des bouchons.

- Placer les masses filtrantes dans le filtre, comme indiqué sur la vue éclaté.
  1. Les brosses (9)
  2. Les mousses (11, 26)
  3. Les bioballes (24, 27) retenues par des mousses (22, 23)
- Monter les raccords de sortie (25) avec le joint plat à l'extérieur et serrer avec l'écrou à l'intérieur.
- Raccordement d'entrée : relier la pompe au tuyau annelé.
- Brancher le tuyau sur le raccord d'entrée (5) de l'UV.
- Utiliser éventuellement un collier (non fourni) pour que le raccordement soit plus sûr.
- Raccordement de sortie : utiliser un tuyau PVC à joint en ∅ 75 mm (non fourni). La sortie d'eau peut également s'effectuer directement dans le bassin (écoulement libre) ou dans une cascade.
- Déterminer l'endroit le plus approprié à proximité du bassin en considérant la longueur des tuyaux fournis.
- Fermer le couvercle.
- Mettre la pompe en marche, s'assurer que le filtre se remplisse correctement et que l'eau s'écoule bien du tuyau de sortie.
- Le filtre est prêt à l'emploi.
- Après quelques jours, allumer le stérilisateur UV-C et vérifier le fonctionnement de la lampe (via l'ouverture de contrôle à côté du passage de câble).

Pour favoriser le développement des bactéries et une bonne action biologique, le filtre doit être en fonctionnement continu, 24h/24, sauf en période de gel (cf. § Période hivernale).

Pompe

- Connecter les différents raccordements.
- Immerger la pompe complètement dans le bassin afin de remplir d'eau le corps de la pompe.
- Placer la pompe à une profondeur minimale de 30 cm afin d'éviter qu'elle n'aspire de l'air.
- Brancher la pompe en introduisant la fiche dans la prise de courant.

Stérilisateur UV

- Brancher le stérilisateur UV après avoir mis la pompe en route.
- Vérifier le bon positionnement du stérilisateur UV dans le couvercle (3).
- Attention : le stérilisateur UV ne devra être branché que quelques jours après la première mise en fonctionnement, afin de laisser aux bactéries le temps de se développer.

Entretien

Tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

Attention : Ne jamais regarder directement une lampe UV-C allumée. Interrompre momentanément l'utilisation du stérilisateur UV en cas de traitement avec des produits pour l'eau et les poissons.
L'entretien doit être fait dès que le débit de la pompe commence à diminuer (tous les deux mois environ selon l'encrassement du bassin).

Nettoyage du filtre
Pendant le premier mois d'utilisation du filtre, un entretien régulier est nécessaire. Dès lors que l'équilibre biologique est en place, l'entretien des masses filtrantes peut être réduit. Le nettoyage courant pourra être concentré sur les brosses, à chaque fois qu'elles sont encrassées.

Nettoyage des masses filtrantes
Ne jamais nettoyer les masses filtrantes biologiques à 100%. Il doit y rester une couche nutritive pour les bactéries.
- Couper l'alimentation électrique.
- Retirer les couvercles et extraire les masses filtrantes (9 ; 11 ; 26 ; 27 ; 23 ; 24 ; 22).
- Selon l'encrassement, rincer les masses filtrantes environ 2 fois par an avec l'eau du bassin. Ne pas utiliser d'eau potable ni de jet, dont l'action est inadéquate au maintien de la vie bactérienne.

Nettoyage de la gaine quartz
- Si la lampe fonctionne normalement : nettoyer la gaine en quartz qui se trouve à l'intérieur du carter de l'UV.
- Pour effectuer cette opération, débrancher au préalable les appareils (pompe et UV) puis ôter le couvercle du filtre (3).
- Enlever l'appareil UV (4) du couvercle (3) en dévissant les vis (8) de la bride (7) en débloquant au préalable le loquet rouge de sécurité.
- Dévisser la partie électrique d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Dévisser l'écrou puis retirer délicatement la gaine quartz hors du carter. **Attention** : la pièce est fragile !
- Attention aux joints toriques sur la gaine quartz et à la bague en plastique.
- Nettoyer la gaine quartz à l'aide d'un produit nettoyant non abrasif. Si les dépôts de calcaire persistent, utiliser le produit de trempage anti-calcaire spécialement conçu pour cet usage (Art. n° F1128).
- Nettoyer soigneusement toutes les pièces à l'eau claire.
- Si la gaine quartz ou les joints toriques sont endommagés, il faut les remplacer.
- Remonter en sens inverse des indications ci-dessus, en faisant particulièrement attention au positionnement des joints.

Nettoyage de la pompe (Se référer à la notice de la pompe).

Maintenance et dépannage

Tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

Remplacement de la lampe UV-C
La lampe doit être changée après 9000 heures de fonctionnement. Le Control'heures (Art. n° F2921, vend u séparément) permet de comptabiliser le temps de fonctionnement et de savoir avec précision quand l'ampoule doit être changée.
- Afin d'extraire la lampe UV-C de son logement, retirer tout d'abord la gaine quartz en procédant selon les indications d'entretien ci-dessus.
- Retirer la tête d'UV. **Attention** : la lampe UV y est fixée !
- Prendre garde à ne pas perdre le joint torique qui se trouve sur la partie électrique.
- Sortir la lampe UV en la tenant avec un chiffon et la retirer du culot fixé dans la tête d'UV.
- Remplacer la lampe par une lampe neuve en la clipsant dans le culot.

Attention : la nouvelle lampe ne doit pas être touchée à mains nues. Utiliser un tissu (chiffon) propre.
- Remonter en sens inverse des indications ci-dessus. Introduire la lampe avec précaution et prendre garde au positionnement du joint torique de la gaine quartz.

Problèmes avec la pompe (Se référer à la notice de la pompe).

L'eau verdit
- La gaine quartz est peut-être encrassée ⇨ La nettoyer selon les indications ci-dessus.
- Vérifier la lampe UV.

Dans le cas où les problèmes persistent, contacter notre service après vente par l'intermédiaire du revendeur.

Période hivernale

- Vidanger et nettoyer le filtre complètement suivant les règles indiquées ci-dessus.
- Placer le filtre, la pompe et le stérilisateur UV vides d'eau dans un endroit à l'abri du gel.

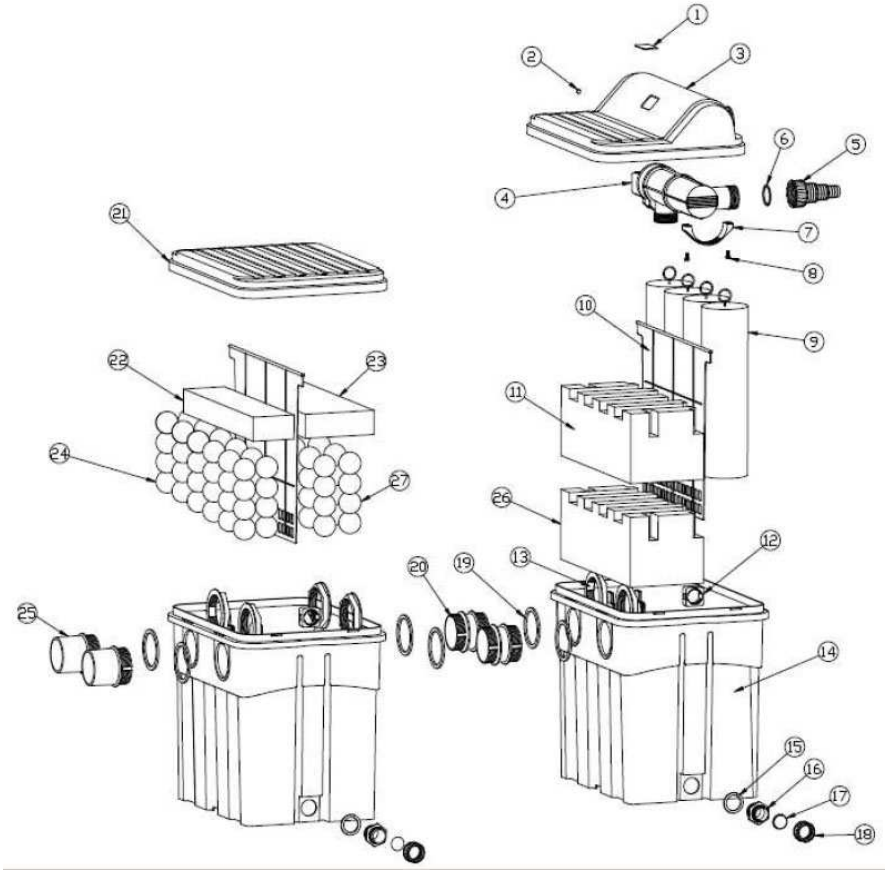

1. Logo
2. Vitre de contrôle
3. Couvercle (avec UV)
4. Lampe UV
5. Raccord tuyau
6. Joint
7. Bride
8. Vis
9. Brosses
10. Paroi
11. Mousses de filtration
12. Ecrou de joint
13. Ecrou de raccord
14. Bac principal
15. Joint
16. Mamelon 1'' 1''
17. Rondelle et joint
18. Ecrou 1''
19. Joint
20. Raccord de connexion
21. Couvercle
22. Mousse de filtration
23. Mousse de filtration
24. Bioballes
25. Raccord de sortie
26. Mousse de filtration
27. Bioballes

CONDITIONS DE GARANTIE

Les parties électriques du kit de filtration Biona sont garanties pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'achat. La lampe UV et la gaine quartz sont des pièces d'usure et ne sont pas couvertes par la garantie. Le bris de la gaine quartz n'est pas couvert par la garantie. La facture fera foi. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié, y compris le câble d'alimentation (ne pas le couper).
Lors des demandes de réparation sous garantie, prière de nous renvoyer le produit par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

ELIMINATION DES DECHETS

Elimination des appareils électriques usagés au sein des ménages privés de l'Union Européenne.
Ce produit ne peut pas être ajouté aux déchets ordinaires et doit être éliminé séparément. Il est de votre responsabilité de porter l'appareil à la décharge correspondante afin qu'il soit éliminé et/ou recyclé dans le respect de l'environnement. Pour plus d'informations et pour connaître la décharge correspondante, veuillez vous adresser à votre mairie.

Cachet et signature du commerçant / date de l'achat :

AGRILINE SAS
www.agriline.fr – info@agriline.fr